

**Chiffres clé du territoire : Nord-Pas-de-Calais**

- 9 812 établissements employeurs - 137 000 emplois, soit 11 % des effectifs salariés dans la région.
- 8 438 associations, soit 86 % des établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire de la région.
- 638 coopératives, soit 6.5 % des établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire de la région.

**Identité :****2001**

- Né de la volonté d'acteurs de l'ESS de faire exister un forum permanent de l'ESS.
- Association, regroupant 100 adhérents et 112 signataires de la Charte. • Salariés : 4.2 ETP, soit 6 postes.
- 2 textes fondateurs : l'Appel pour le développement de l'Economie Solidaire et la Charte de l'APES.
- Foncier : location d'un bureau au sein des locaux de la Maison des Solidarités.
- Budget : 230 000€ (Conseil régional, Conseil général, DRASS, DTEFP, Ville de Lille, Communauté d'agglomération de l'Artois, caisse des dépôts et consignations, Adhésions, Prestations).
- Réseaux : - Partenaire du PRDESS (Plan Régional de Développement de l'ESS : Réseau de collectivités locales)  
- Administrateur du MES
- Fonctions : - Accueil, orientation et communication - Tête de réseau  
- Réflexion - Action - Représentation  
- Centre de ressources - Formation

Taille du pôle : 4/5

Niveau de structuration : 4/5

**Actions :**

- Objectifs :
  - Développer et structurer l'économie solidaire.
  - Contribuer à rendre l'économie plus solidaire par la promotion des pratiques solidaires au sein de l'économie classique.
- Réalisation :
  - Renforcer les structures et travailler sur les filières :
    - Formations des acteurs (ex. : le logement, l'alimentation de qualité accessible à tous...), réflexion - action (ex : réflexion autour de la consommation responsable initiée par l'APES ⇒ lancement avec l'association Consommer Autrement, qui gère le Marché Citoyen, du Marché citoyen Pro) Démarche progrès (vise à aider les acteurs de l'ESS à améliorer leurs pratiques : gouvernance, qualité des services).
    - Appuyer la mise en œuvre de dynamiques collectives dans les territoires :
      - Mise en réseau des acteurs, appui des collectifs d'acteurs de l'ESS dans l'élaboration de projets, appui à l'élaboration de proposition pour les projets de territoires (PLDESS), organisation d'événements (ex. : débat avec les parties politiques sur la place de l'ESS dans leurs programmes en vue des élections régionales).
      - Diffuser les valeurs et les pratiques de l'ESS :
        - site internet, lettre trimestrielle, agenda électronique mensuel, bibliothèque (livres revues, documents audio et vidéo), recensement d'outils pédagogiques à destination des enfants sur le thème de l'ESS, formations à destination des jeunes et des professionnels, actions de sensibilisation dans les écoles et Universités, organisation d'événementiels ( les Petits Déjeuners Solidaires, Semaine de l'économie sociale et solidaire dans les écoles et université, participation au Mois de l'ESS et au Forum national du Commerce équitable).
    - Animation de la monnaie SOL Coopération sur la Région.
  - En projet :
    - Développer la plus-value en formation - capitalisation.

**Bilan**

- Remarque :
  - Changement de nom et de statuts en septembre 2009 : par souci de visibilité pour le grand public (Assemblée Permanente Pour une Economie Solidaire ⇒ Acteurs Pour une Economie Solidaire)
  - Soutien de la part des politiques engagés dans l'ESS et reconnaissance territoriale.
- Enjeu pour l'avenir :
  - Accroître l'autofinancement, Développer des partenariats avec les organismes financiers privés, Nouer des liens avec les syndicats.

**Documents joints :**

- Appel pour le développement de l'économie solidaire
- Charte de l'APES
- Rapport d'activité 2008